

Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) ⁽¹⁾ Matteo boxero, étudiant, 20 avenue lavoisier toulouges 66350

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de catégorie 3 catégorie à ⁽²⁾ La salle polyvalente

Pour une rife organisée pour des étudiants dont les bénéfices seront reversés pour l'organisation d'une remise des diplomes organisée par le Collectif AES —

du 01 mars 2025 à 8 heures
au 02 mars 2025 à 8 heures

Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Vendredi 15 Novembre 2024
signature

Arrêté du Maire

n° de l'arrêté
2024/231

Je soussigné(e) Nicolas BARTHE maire de Toulouges

Vu la demande ci-dessus;
Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique;

Vu ⁽³⁾

Arrête :

M ⁽⁴⁾ MATTEO BOXERO

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ar} catégorie

à ⁽²⁾ Salle Polyvalente

du 01/03/2025 à 8 heures
au 02/03/2025 à 8 heures

à l'occasion de ⁽³⁾ Rife

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à

Toulouges
Le Maire

le 15/11/2024

(1) Nom, prénoms, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé